



Prédiagnostic
écologique des
sites 1 et 2
d'ArcelorMittal
construction
France de
Contrisson (55)
ArcelorMittal
mai 24

Prédiagnostic écologique



Projet	Prédiagnostic écologique des sites 1 et 2 d'ArcelorMittal construction France de Contrisson (55), dans le cadre de la certification « Responsible Steel Certification ».	
Site concerné	Contrisson 1 et 2	
Version/Indice	Version 1	
Date	29/04/2024	
Nom de fichier	Arcelormittal_prediagnostic_Contrisson_2024	
N° de contrat	2024186	
Client	ArcelorMittal Gandrange Boîte post. 3 F-57360 AMNEVILLE	
Interlocuteur	Delphine BODET Responsable Environnement & Coordination Certifications QSSEE ArcelorMittal Europe - Construction	Mail : delphine.rousseaux@arcelormittal.com Téléphone : 06 12 59 89 32
Biotope, Responsable du projet	Hélène Hissler Chef de projet	Mail : hhissler@biotope.fr Téléphone : 07 48 83 80 83
Biotope, Contrôleur qualité Responsable de qualité	Thomas LHEUREUX Responsable de l'agence Bassin parisien Écologue	Mail : tlheureux@biotope.fr Téléphone : 01 40 09 04 37

1 Présentation de la mission

1.1 Contexte de l'étude

ArcelorMittal France souhaite effectuer une étude de la biodiversité sur son site de Contrisson (55) dans le but de recevoir la certification « Responsible Steel Certification », dont l'un des points centraux est la biodiversité.

L'objectif est donc d'étudier la faune et la flore sur ce site pour en évaluer les sensibilités environnementales et ainsi permettre d'identifier les potentialités en termes d'accueil de biodiversité du site et si possible d'améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité sur le site.

NB : une première étude a été menée en 2021 par le PETR Pays du Barrois.

1.2 Présentation succincte du site et de la mission

Le site d'étude de Contrisson, d'une surface d'environ 48 ha (68 ha en prenant les surfaces supplémentaires utilisées par le PETR du Pays Barrois), est situé sur la commune de Contrisson, faisant partie du département de la Meuse (55).

REMARQUE : cette prestation a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable.

Le présent pré diagnostic a pour objet d'évaluer les enjeux écologiques présents sur le site et ainsi conseiller au mieux quant à la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements et la gestion du site.

Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Une mise en contexte des éléments du site vis-à-vis des espaces naturels et continuités écologiques en périphérie immédiate
- 3) Un repérage par un écologue confirmé des potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Une hiérarchisation des enjeux écologiques identifiés.
- 5) La définition d'un plan d'action à l'échelle du site

Les investigations de terrain ont eu lieu le 27 mars 2024 pour le passage de l'expert écologue fauniste et pour le passage de l'expert botaniste. Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou semi-artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.



© ArcelorMittal - Tous droits réservés - Sources : © BING (2024) - Cartographie : Biotope (2024)

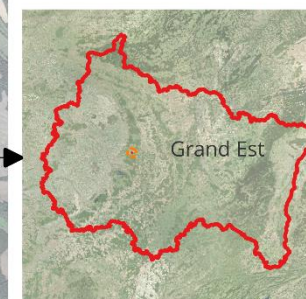


Localisation du site

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson
(55)

Légende

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Region



1.3 Définition des zones d'étude

Dans le cadre de la présente étude, et afin d'appréhender l'ensemble des enjeux écologiques du site de Contrisson, différentes aires d'étude ont été définies. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Aires d'étude

Aires d'étude	Description des aires d'étude
Aire d'étude rapprochée (48 ha)	Il s'agit de la zone d'implantation des entités du site de Contrisson. Les investigations menées dans le cadre du prédiagnostic ont concerné l'ensemble de l'aire d'étude immédiate. Les informations issues de la bibliographie ont également été prises en compte.
Aire d'étude éloignée (5 km 9 385,04 ha)	L'aire d'étude éloignée permet de comprendre le fonctionnement écologique global du contexte dans lequel s'insère le site de Contrisson (zonages du patrimoine naturel, continuités écologiques). Elle correspond à un tampon de 5 km autour des entités du site. Cette distance se justifie par le contexte urbain au sein duquel s'implante le site limitant les échanges fonctionnels avec les milieux naturels et agricoles périphériques.

2 Éléments bibliographiques

Bibliographie relative au site d'étude*	
INPN ; 19/04/2024	Flore, oiseaux, chiroptères, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes (odonates, lépidoptères, orthoptères)
Faune-Lorraine, 19/04/2024	Oiseaux, chiroptères, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes (odonates, lépidoptères, orthoptères)

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Groupes concernés	Base de données	Organisme gestionnaire	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
Flore	INPN	INPN	25/03/2024	Le site recense un total de 54 espèces sur la commune de Contrisson. Une seule de ces espèces apparaît sur liste rouge en Lorraine : il s'agit de la Petite Naïade (<i>Najas minor</i>).
	Conservatoire Botanique d'Alsace - Lorraine	Conservatoire Botanique d'Alsace - Lorraine	25/03/2024	Le Conservatoire recense 334 espèces végétales vasculaires sur la commune de Contrisson et 5 espèces de bryophytes. Sur l'ensemble de ces espèces, aucune n'est patrimoniale ou protégée.
Oiseaux	INPN	INPN	19/04/2024	Le site recense un total de 55 espèces d'oiseaux sur la commune de Contrisson dont la très grande majorité est protégée.

Bibliographie relative au site d'étude*

	Faune Lorraine	LPO Lorraine	19/04/2024	Le site recense un total de 99 espèces d'oiseaux sur la commune de Contrisson dont la très grande majorité est protégée.
Chiroptères	INPN	INPN	19/04/2024	Aucune espèce de chauves-souris n'est citée sur la commune de Contrisson.
	Faune Lorraine	LPO Lorraine	19/04/2024	Aucune espèce de chauves-souris n'est citée sur la commune de Contrisson.
Mammifères terrestres	INPN	INPN	19/04/2024	Le site recense seulement 7 espèces de mammifères terrestres sur la commune de Contrisson, aucune de ces espèces n'est protégée ni patrimoniale.
	Faune Lorraine	LPO Lorraine	19/04/2024	Le site recense seulement 3 espèces de mammifères terrestres sur la commune de Contrisson, aucune de ces espèces n'est protégée ni patrimoniale.
Reptiles	INPN	INPN	19/04/2024	Aucune espèce de reptile n'est citée sur la commune de Contrisson.
	Faune Lorraine	LPO Lorraine	19/04/2024	Aucune espèce de reptile n'est citée sur la commune de Contrisson.
Amphibiens	INPN	INPN	19/04/2024	Le site recense une seule espèce d'amphibien sur la commune de Contrisson : le Sonneur à ventre jaune qui est une espèce protégée et hautement patrimoniale.
	LPO Lorraine	LPO Lorraine	19/04/2024	Aucune espèce d'amphibien n'est citée sur la commune de Contrisson.
Insectes	INPN	INPN	19/04/2024	Le site recense seulement 20 espèces d'insectes sur la commune de Contrisson, dont 4 espèces d'odonates, 7 espèces de papillons « de jour », 1 espèce de papillon « de nuit », 1 espèce d'orthoptère. Aucune de ces espèces n'est protégée ni inscrite sur une liste rouge.
	Faune Lorraine	LPO Lorraine	19/04/2024	Le site recense seulement 17 espèces d'insectes sur la commune de Contrisson : 4 espèces d'odonates, 6 espèces de papillons « de jour », 6 espèces de papillons « de nuit », 1 espèce d'orthoptère. Aucune de ces espèces n'est protégée ni inscrite sur une liste rouge.

* Données de moins de dix ans

État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE et ANCIEN	MOYEN ou VARIABLE et RECENT	BON et RECENT
------------------	-----------------------------	---------------

État de conservation et fonctionnalité des milieux

Plusieurs espèces citées dans les bases de données pourraient être observées sur l'aire d'étude rapprochée en particulier les espèces ubiquistes présentes partout même en milieux anthropiques (la plupart des espèces d'insectes par exemple, de nombreuses espèces d'oiseaux, des mammifères terrestres tels que le Chevreuil européen ou le Sanglier par exemple).

3 Résultats de l'étude

3.1 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. carte ci-après.

Zonage d'inventaire réglementaire	
Zone de Protection Spéciale (ZPS) : Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain	Environ 730 m
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 : Forêt Domaniale de Jean-d'Heurs et gîte à chiroptères de L'Isle-en-Rigault	Environ 1,56 km
ZNIEFF de type 1 : Gîte à chiroptères de Rancourt-sur l'Ornain	Environ 1,5 km
ZNIEFF de type 2 : Forêts domaniales de Trois fontaines, de Jean-d'Heurs, de la haie Renault et autres bois de Maurupt à Chancénay	Environ 3 km
ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Saulx de Vitry-en-Perthois à Sermaize-les-Bains	Environ 4,2 km
ZNIEFF de type 2 : Bois, étangs et prairies du nord Perthois	Environ 5,3 km
Autres zonages	
Espace Naturel Sensible (ENS) : Rivière de l'Ornain	Environ 700 m
Espace Naturel Sensible (ENS) : Carrière d'argile de Revigny sur l'Ornain	Environ 950 m
Espace Naturel Sensible (ENS) : Rivière de la Saulx	Environ 1 km
Espace Naturel Sensible (ENS) : Ruisseau de la Beuse	Environ 1,3 km
Zone RAMSAR : Etangs de la Champagne Humide	Environ 2,4 km
Espace Naturel Sensible (ENS) : Forêt et zones inondables en vallée d'Ornain	Environ 2,4 km
Espace Naturel Sensible (ENS) : Forêt de Jean d'Heurs	Environ 3 km
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) : Etangs d'Argonne	Environ 3,8 km
Espace Naturel Sensible (ENS) : Rivière de la Chee	Environ 4,3 km
Des zonages à enjeux pour le site ?	
OUI / NON	
La Zone de Protection Spéciale est un carrefour biogéographique entre trois régions naturelles : la Champagne Humide, l'Argonne et le Perthois. Cette caractéristique augmente la diversité en habitats et donc en potentialité faunistique. Elle constitue également une halte migratoire pour des oiseaux migrateurs comme la Cigogne noire, l'Oie cendrée et la Grue cendrée (PETR Pays du Barrois, 2021). Située à environ 750 mètres, elle représente un enjeu considérable pour le site, s'il existe des échanges entre les deux. L'ENS « Carrière des B.H.T.P à Revigny-sur-Ornain » présente principalement un intérêt géologique et paléontologique (ammonites, bivalves...), ainsi qu'un intérêt faunistique et floristique (source : pré-étude PETR du pays Barrois, 2021).	



L'ENS « Forêts et zones inondables en vallée de l'Ornain à Rancourt-sur-Ornain » a une superficie de 23,53 ha et présente une mosaïque de milieux alluviaux (source : pré-étude PETR du pays Barrois, 2021).

La zone humide d'importance internationale RAMSAR située à 2,4 km du site. Il ne semble pas possible d'établir des liens fonctionnels entre le site et cette zone humide.



Zonages du patrimoine naturel

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson
(55)

Légende

Aire d'étude

- Site AMCF
- Zone tampon de 5 km

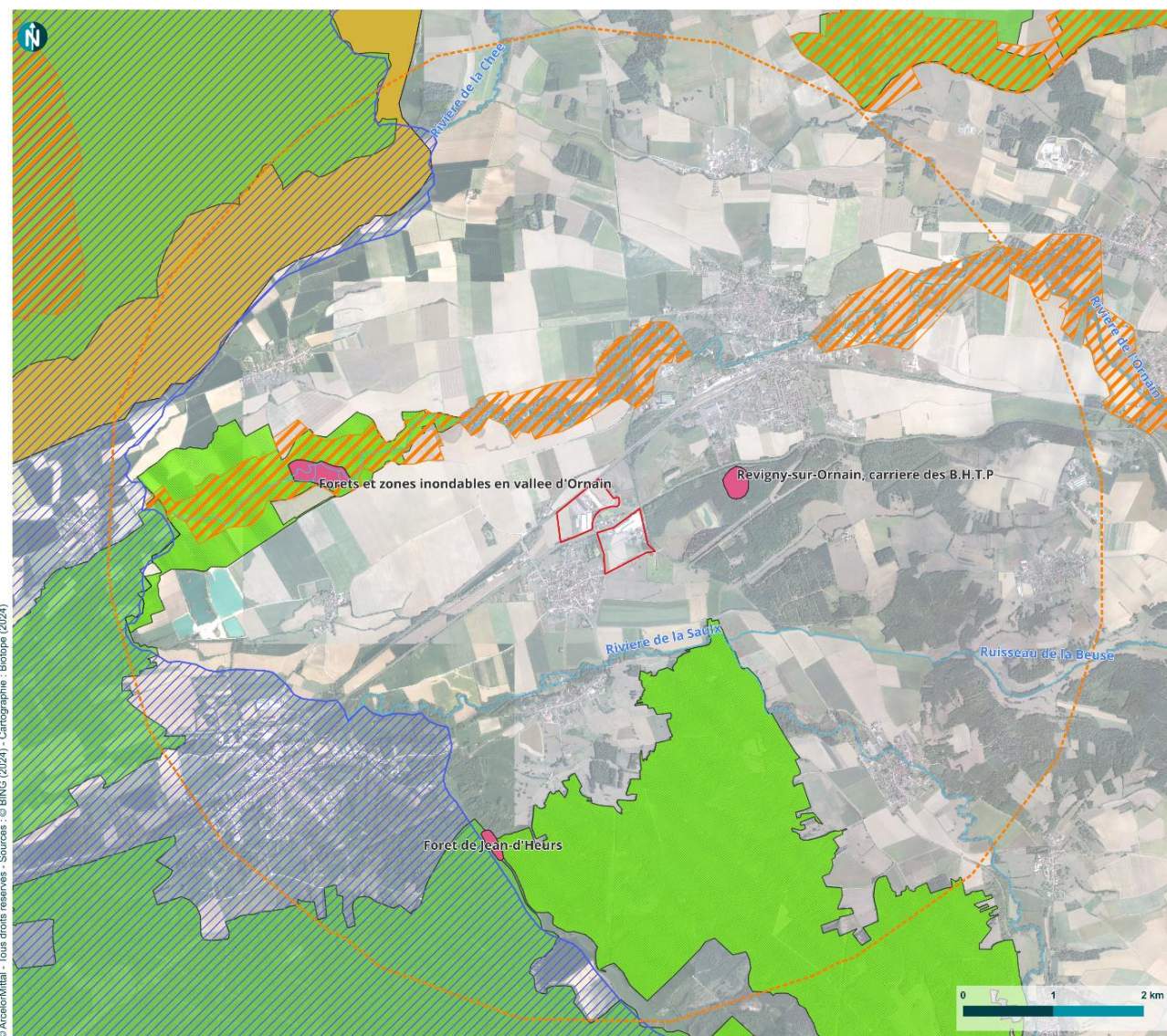
Zones humides

- RAMSAR

Zonages

- Espace Naturel Sensible (ENS) - Cours d'eau
- Espace Naturel Sensible surfacique
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- ZNIEFF1
- ZNIEFF2
- Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

BING



© ArcelorMittal - Tous droits réservés - Sources : © BING (2024) - Cartographie : Biotope (2024)

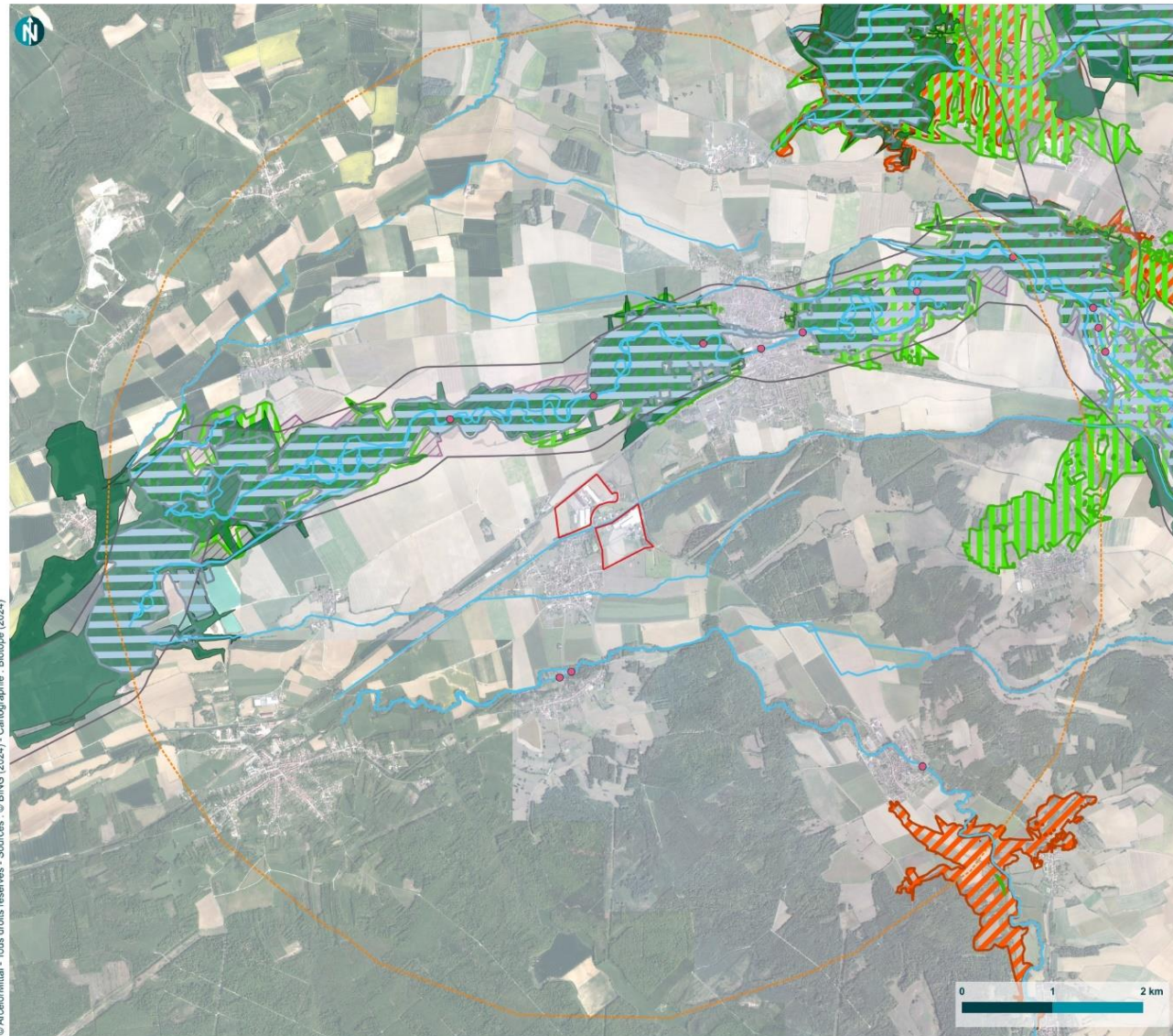


3.2 Continuités écologiques

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Alluvial zone humide	SRCE Grand Est	Forestière humide	Régional
Alluvial zone humide	SRCE Grand Est	Forestière humide	Régional
Forestier	SRCE Grand Est	Forestière	Régional
Prairies	SRCE Grand Est	Prairial	Régional
Thermophile	SRCE Grand Est	Milieux ouverts	Régional

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Linéaire : Alluvial zone humide	SRCE Grand Est	Forestière humide	Oui, à préserver et conforter

Points d'intérêt / Commentaires
Présence d'un corridor écologique de type linéaire (cours d'eau L'Ornain) à environ 250 m du site. Le corridor est à préserver et conforter car il assure la connexion entre les réservoirs de biodiversité forestier, prairiaux et alluvial zone humide. Le réservoir alluvial zone humide constitue une aire de reproduction et une halte pour des oiseaux migrateurs. Il peut prévenir les risques d'inondation et contribuer à l'épuration de l'eau et à la recharge de la nappe phréatique. Ce réservoir présente donc un intérêt majeur. Il pourrait exister une connexion entre les forêts situées à l'est du site et le corridor identifié au nord. Le canal de la Marne au Rhin qui circule au droit du site de l'étude représente un réservoir de biodiversité susceptible d'impliquer la présence d'espèces aquatiques.



Trames vertes et bleues et continuités écologiques

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson
(55)

Légende

Aire d'étude

- Site AMCF
- Zone tampon de 5 km

Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Lorraine

- Obstacle à écoulement : seuil en rivière
- Réservoir - Cours d'eau
- Réservoir surfacique
- Corridor alluvial zone humide à
préservation/conforter
- Perméabilité alluviale zone humide
- Perméabilité forestière
- Perméabilité prairies
- Perméabilité thermophile

BING



3.3 Repérage de terrain du 27 mars 2024

Les deux zones industrielles sont globalement très artificialisées, toutefois l'aire d'étude s'étend sur des milieux agricoles à proximité directe des sites ouest et est. Ces milieux agricoles correspondent majoritairement à des cultures ou prairies améliorées. Quelques prairies permanentes de fauche s'intègrent à cette mosaïque et leurs états de conservation sont moyens à bons.

Un milieu forestier a été observé sur le site de Contrisson Est. Les autres milieux boisés correspondent à des linéaires de haies et petits bois ou des fourrés. Certaines haies sont toutefois plantées et composées d'espèces ornementales, elles présentent un intérêt mineur pour la biodiversité.

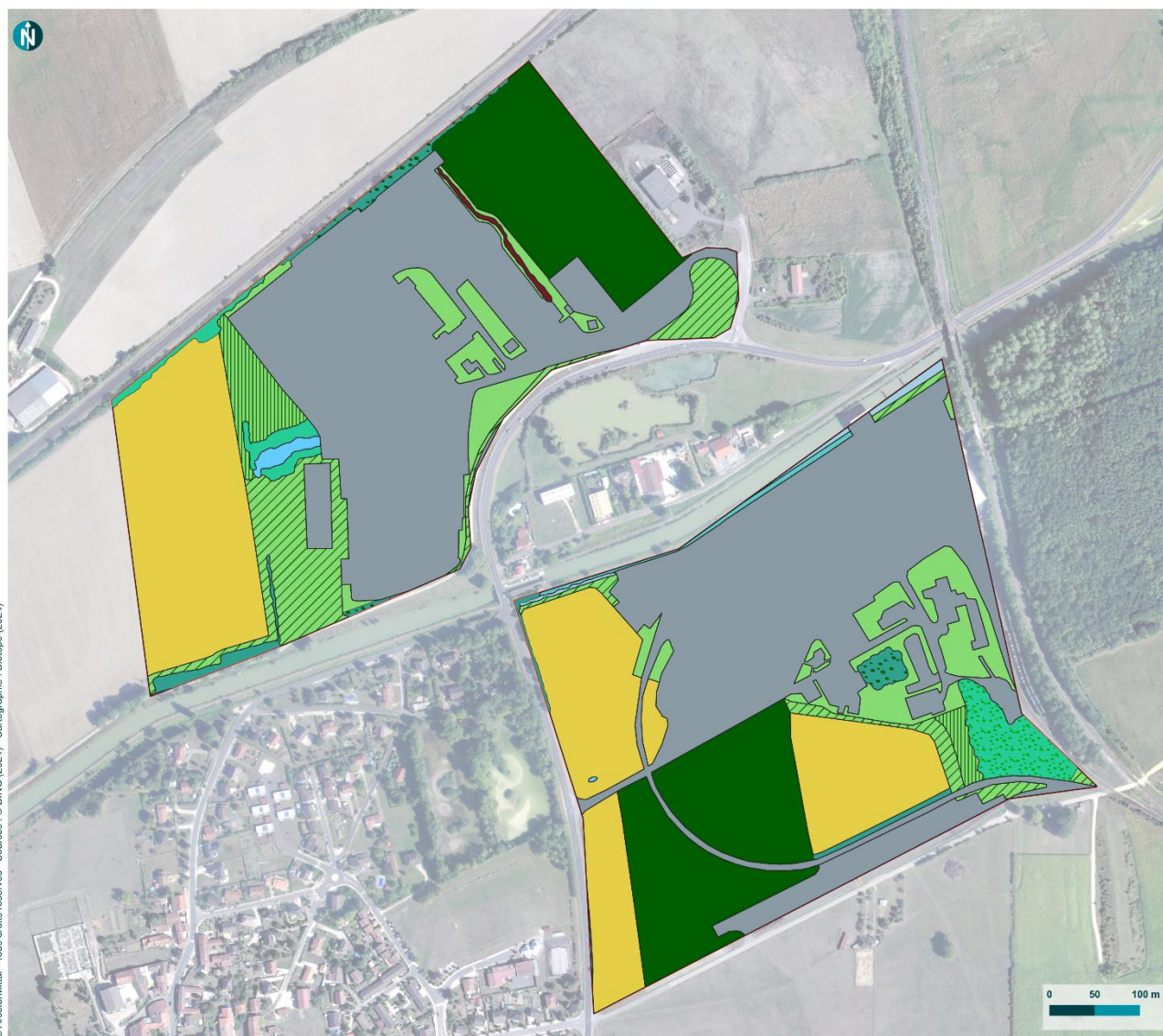
Sur les zones industrielles, les espaces verts correspondent à des pelouses régulièrement tondues, parfois plantées de quelques arbres et arbustes.

Caractère naturel du site d'étude		
De manière globale, le site d'étude présente un caractère :		
Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt artificiel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés

Principaux milieux présents
Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

Principaux milieux présents	
	Eaux courantes– Aucun rattachement phytosociologique Une petite surface du canal de la Marne au Rhin et un fossé de rejet des eaux de refroidissement. Le second accueille sur ses berges une végétation hygrophile avec des Laïches (<i>Carex sp</i>), la Consoude officinale (<i>Symphytum officinale</i>) ou encore l'Iris des marais (<i>Iris pseudacorus</i>).
	Eaux douces stagnantes – Aucun rattachement phytosociologique Ce milieu aquatique correspond à une mare à proximité du site industriel nord. Aucune végétation aquatique n'a été observé.
	Roselières hautes – <i>Phragmites communis</i> Cet habitat se développe dans un fossé régulièrement en eau le long de la zone industrielle. Il se caractérise par la présence de deux espèces végétales hautes : le Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>) et la Massette à larges feuilles (<i>Typha latifolia</i>).
	Pelouses de parcs – Aucun rattachement phytosociologique Ce milieu correspond à l'ensemble des végétations ouvertes régulièrement tondues sur les deux sites. On y retrouve des espèces adaptées aux piétinements et à une coupe fréquente comme l'Ivraie vivace (<i>Lolium perenne</i>), la Pâquerette (<i>Bellis perennis</i>), la Brunelle commune (<i>Prunella vulgaris</i>), la Primevère commune (<i>Primula veris</i>) ou le Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>). Quelques espèces d'autres cortèges peuvent y être observés au printemps notamment d'ourlets calcaires avec l'Orchis bouc (<i>Himantoglossum hircinum</i>) ou d'ourlets vernaux avec la Cardamine hirsute (<i>Cardamine hirsuta</i>) et la Drave printanière (<i>Draba verna</i>).
	Prairies mésophiles fauchées – <i>Trifolium montani</i> – <i>Arrhenatheron elatioris</i> Cette prairie se caractérise par un recouvrement important du Fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius</i>). Elle se compose d'un cortège diversifié d'espèces prairiales comme la Marguerite (<i>Leucanthemum ircutianum</i>), la Luzule champêtre (<i>Luzula campestris</i>), l'Oseille commune (<i>Rumex acetosa</i>), la Renoncule âcre (<i>Ranunculus acris</i>), la Centaurée jaccée (<i>Centaurea jacea</i>) et la Véronique petit-chêne (<i>Veronica chamaedrys</i>).
	Prairies eutrophes fauchées – <i>Rumici obtusifolii</i> – <i>Arrhenatheron elatioris</i> Cette végétation ouverte se caractérise par une dominance des taxons eutrophes et des taxons de friches. Les espèces observées lors de la prospection sont le Gaillet mou (<i>Galium mollugo</i>), le Géranium disséqué (<i>Geranium dissectum</i>), le Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>), la Berce commune (<i>Heracleum sphondylium</i>) et le Vulpin des près (<i>Alopecurus pratensis</i>). Cette végétation accueille sur plusieurs entités une espèce exotique envahissante : le Sainfoin d'Espagne (<i>Galega officinalis</i>).
	Ourlets nitrophiles des lisières forestières - <i>Galio aparines</i> - <i>Urticetea dioicae</i> Cette communauté végétale colonise les surfaces où la gestion est très extensive sur des sols riches. Elles sont dominées par le Gaillet gratteron (<i>Galium aparine</i>) et l'Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>).

Principaux milieux présents	
	Fourrés arbustifs - <i>Prunetalia spinosae</i> Les fourrés arbustifs du <i>Prunetalia spinosae</i> regroupe l'ensemble des fourrés mésophiles à mésoxérophiles. Sur le site, ces derniers sont dominés par l'espèce caractéristique le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>). D'autres espèces y sont observées comme le Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), l'Eglantier (<i>Rosa canina</i>), l'Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>) et le Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>).
	Manteaux et fourrés frais à humides - <i>Salici cinerea</i> - <i>Rhamnion cathartica</i> Ces fourrés se distinguent par la présence d'espèces hygrophiles comme le Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>), le Saule blanc (<i>Salix alba</i>) avec des espèces plus ubiquistes comme le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>) ou l'Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>). Ils se trouvent sur l'aire d'étude juxtaposés à une mare en dehors de la zone industrielle. Cet habitat est considéré comme Humide (H) selon l'arrêté du 24 juin 2008 définissant les critères de définition et de délimitation des zones humides.
	Chênaies-hêtraies calcicoles - <i>Carici flacca</i> - <i>Fagenion sylvatica</i> Ce petit milieu forestier a été observé au sud-est de l'aire d'étude. La dominance du Chêne rouvre (<i>Quercus petraea</i>) n'est pas caractéristique de ce type de milieu qui devrait accueillir le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>). Toutefois la strate herbacée comprend les espèces habituellement observées : le Rosier des champs (<i>Rosa arvensis</i>), la Laïche sylvestre (<i>Carex sylvatica</i>), la Laïche bleuâtre (<i>Carex flacca</i>), le Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>) et le Gouet tacheté (<i>Arum maculatum</i>).
	Haies et petits bois - Aucun rattachement phytosociologique Ce milieu correspond à l'ensemble des haies et petit bois composés d'espèces ligneuses diverses, spontanées ou ornementales comme le Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>) ou l'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).
	Prairies améliorées - Aucun rattachement phytosociologique Les prairies améliorées correspondent à des prairies artificielles semées, elles sont composées essentiellement de la Luzerne cultivée (<i>Medicago sativa</i>). La gestion intensive empêche l'installation d'espèces spontanées avec cette légumineuse.
	Cultures - Aucun rattachement phytosociologique Les cultures sont des milieux anthropiques gérés de manière intensive. Ce sont des cultures de Colza et de céréales. La gestion empêche le développement d'un cortège messicole diversifié.
	Villes villages et sites industriels - Aucun rattachement phytosociologique Cette catégorie regroupe l'ensemble des habitats artificialisées et imperméabilisées. Elle comprend l'ensemble des voies ferrées, des routes et parkings, des zones industrielles et zones de stockages.



© ArcelorMittal - Tous droits réservés - Sources : © BING (2024) - Cartographie : Biotope (2024)



Cartographie des habitats

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson
(55)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Habitats naturels

Eaux courantes

Eaux douces stagnantes

Roselières hautes

Chênaies-hêtraies calcicoles

Fourrés arbustifs

Haies et petits bois

Manteaux et fourrés frais à humides

Ourlets nitrophiles des lisières forestières

Pelouses de parcs

Prairies améliorées

Prairies eutrophes fauchées

Prairies mésophiles fauchées

Cultures

Sites industriels

diagnostic écologique



3.3.1 Les éléments évidents permettant d'identifier des enjeux écologiques importants

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants ?		OUI / NON
Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants sont résumés dans le tableau ci-après.		
Présence avérée d'espèces protégées communes : ☐ Amphibiens ☐ Reptiles ☐ Mammifères ☒ Oiseaux		
Espèces, cortèges d'espèces, végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Statuts
Prairies mésophiles fauchées et prairies eutrophes fauchées Ces deux milieux correspondent à un habitat d'intérêt communautaire « Prairies de fauche de basse altitude » (code Natura2000 : 6510). Il faut toutefois exclure l'ensemble des prairies en situation de bords de routes ou bords de rails.	Moyen/Fort/Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000 / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Oiseaux des espaces boisés Les boisements, les alignements d'arbres et les haies offrent de nombreuses zones de nidifications et d'alimentation à de très nombreuses espèces (Mésanges, Pouillot véloce, Pic épeiche, Pie bavarde...).	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Oiseaux liés aux bâtiments Des nids d'hirondelles ont été observés sous le bâtiment surplombant le canal. Le Moineau domestique niche aussi dans le bâtiment longeant le canal.	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Continuités écologiques	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Oui / Non

Présence de zones humides d'intérêt ?		OUI / NON	
Les zones humides intéressantes pour leurs fonctionnalités sont listées dans le tableau ci-après.			
Zones humides	Fonctions hydrologiques importantes pressenties	Fonctions biogéochimiques importantes pressenties	Fonctions biologiques importantes pressenties
Une zone humide est pressentie à l'ouest du site nord, à proximité de la mare et du fourré l'encerclant.	Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non

3.3.2 Des enjeux écologiques potentiels

D'autres enjeux écologiques potentiels importants sont-ils à considérer ?		OUI / NON
Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants sont résumés dans le tableau ci-après :		
Présence potentielle d'espèces protégées communes : ☒ Amphibiens ☒ Reptiles ☒ Mammifères ☒ Oiseaux		
Espèces, cortèges d'espèces, végétations ou habitats naturels à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Statut
Oiseaux des espaces boisés Les boisements, les alignements d'arbres et les haies offrent de nombreuses zones de nidifications et d'alimentation à de très nombreuses espèces potentielles (Pics, Pinson des arbres ...).	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Natura 2000 / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Oiseaux liés aux bâtiments En plus d'hirondelles et du Moineau domestique, le Rougequeue noir (par exemple) pourrait aussi nicher dans les autres bâtiments plus ou moins ouverts	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Natura 2000 / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Chauves-souris Présence potentielle d'espèces dans le boisement de la zone Sud : gîte dans les arbres présentant des cavités, des fissures dans les grosses branches ou au niveau de l'écorce du tronc. Les espaces ouverts offrent aux chauves-souris des zones de chasse et de transit	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Natura 2000 / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Mammifères terrestres Présence potentielle d'espèces protégées plus ou moins communes au niveau des espaces boisés, des alignements d'arbres, des haies : Écureuil roux, Hérisson d'Europe, Muscardin	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Amphibiens Présence potentielle d'espèces dans les parties humides du boisement au Sud (Sonneur à ventre jaune , Grenouille rousse, Triton alpestre, Triton palmé par exemple) ou dans les fossés, le bassin ou le plan d'eau dans la zone Nord (Grenouille rousse, Triton palmé, Crapaud commun, Grenouille verte, Grenouille rieuse par exemple).	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Natura 2000 / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Reptiles Présence potentielle d'espèces dans les parties humides des deux sites (Couleuvre helvétique, Lézard vivipare) ou d'espèces thermophiles (Lézard des murailles) ou de l'Orvet fragile qui est une espèce ubiquiste et anthropophile.	Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale / liste rouge mondiale
Continuités écologiques potentielles	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Réservoirs de biodiversité corridors (l'Ornain) (SRCE, 2015)	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Oui / Non

3.3.3 Bilan de la gestion actuelle du site

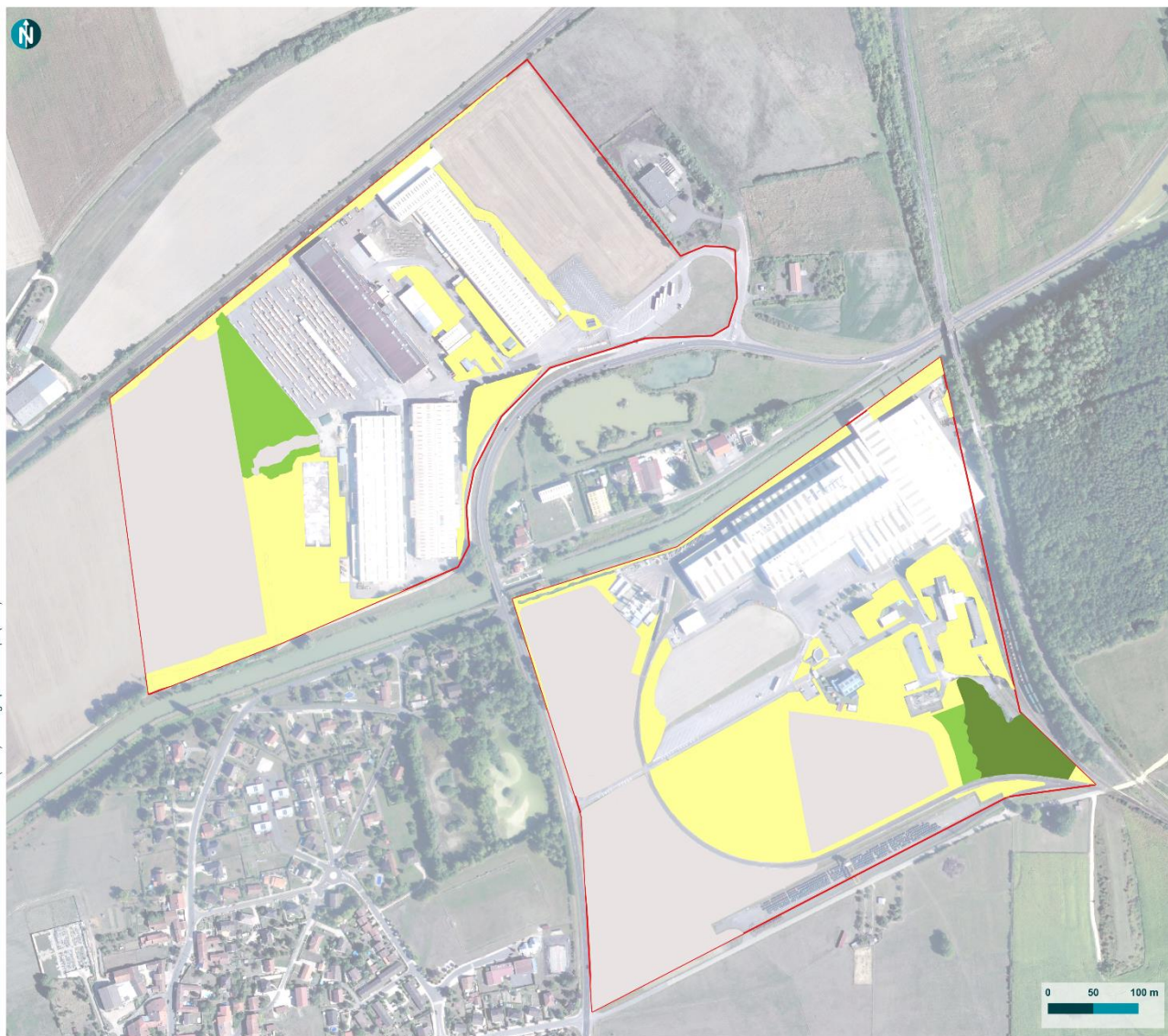
La gestion actuelle favorise-t-elle la prise en compte de la biodiversité ?		OUI / NON
Les pratiques de gestion favorisant la prise en compte de la biodiversité sont listées ci-dessous :		
Pratique de gestion	Niveau	
Une grande partie des espaces ouverts sont cultivés ou sont des espaces jardinés (et donc relativement peu propices à la biodiversité) ; tontes régulières des zones jardinées, pratiques agricoles non biologiques. Cependant, les secteurs de prairies de fauche ou de prairies pâturées, les espaces boisés et les haies sont favorables à la biodiversité : habitat d'alimentation et de reproduction de très nombreuses espèces).	Moyen/fort/très fort	

4 Appréciation des enjeux biodiversité du site et préconisations d'action

4.1 Les enjeux biodiversité identifiés

La carte représente les enjeux tels que définis ci-dessous :

Niveau d'enjeu écologique		Méthode de définition des niveaux d'enjeux
	Zone à enjeux écologiques négligeables	Aucune biodiversité et habitats à enjeux négligeables (Cultures).
	Zone à enjeux écologiques faibles	Habitat à enjeu faible (Prairies améliorées, prairies eutrophe fauchées, pelouses et parcs).
	Zone à enjeux écologiques moyens	Habitats à enjeu modéré (Prairies mésophiles fauchées et prairies eutrophes fauchées). Présence d'espèces à enjeu de conservation moyen (Hirondelle rustique et Hirondelle de fenêtre sont sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)) avec des nids observés.
	Zone à enjeux écologiques fort	Habitat à enjeux fort (Chênaies-hêtraies calcicoles – <i>Carici flacca</i> - <i>Fagenion sylvaticae</i>) Présence d'espèces à enjeux de conservation très fort (Sonneur à ventre jaune).



ArcelorMittal

Synthèse des enjeux écologiques présents

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson
(55)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Niveaux d'enjeux

Zone à enjeux écologiques fort

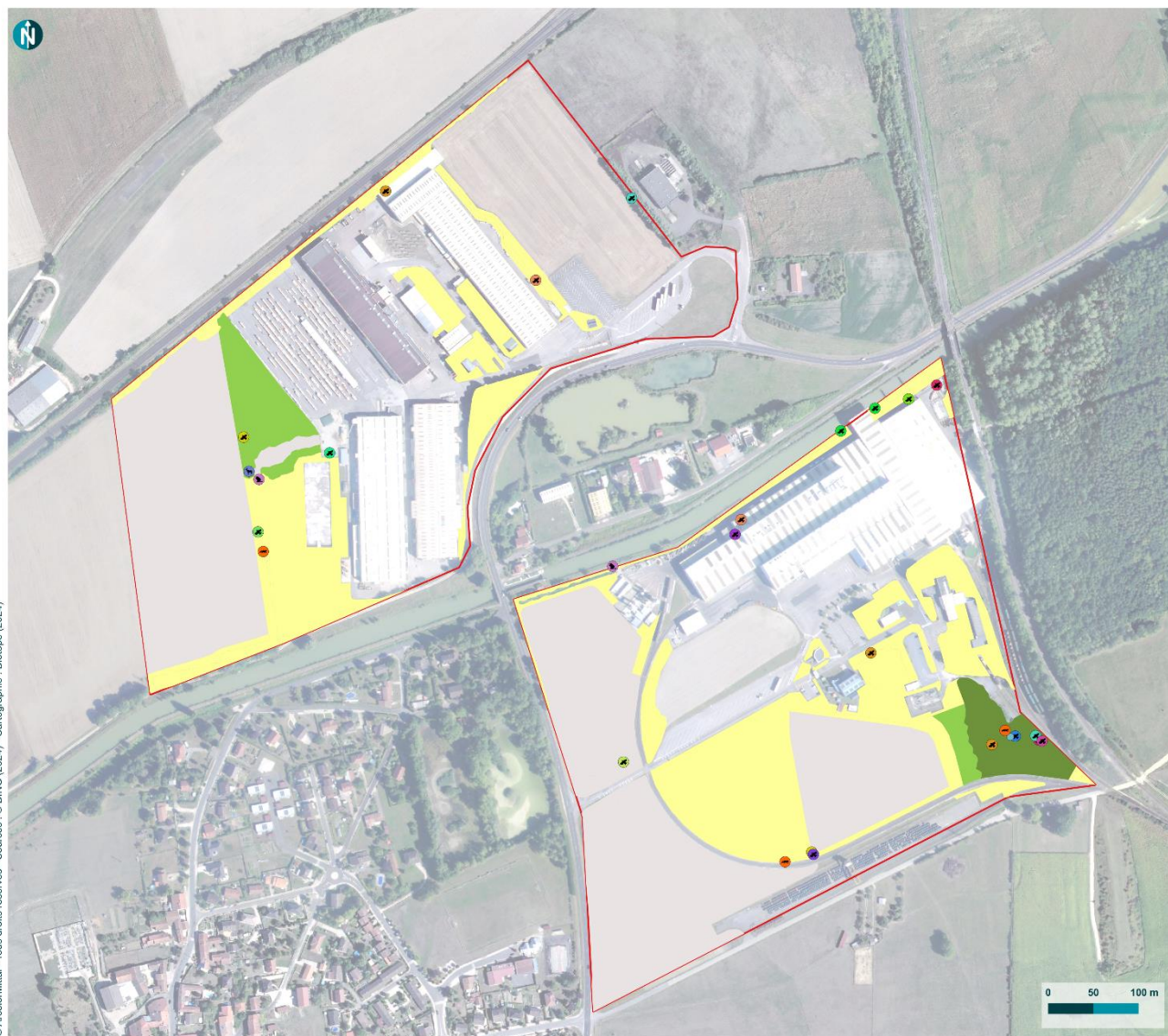
Zone à enjeux écologiques modéré

Zone à enjeux écologiques faible

Zone à enjeux écologiques négligeable

diagnostic écologique





Cartographie des observations de la faune

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson
(55)

Légende

 Aire d'étude rapprochée

Niveaux d'enjeux

Zone à enjeux écologiques fort

Zone à enjeux écologiques modéré

Zone à enjeux écologiques faible

Zone à enjeux écologiques négligeable

Observations faunistiques

- Alouette des champs
- Bergeronnette grise
- Canard colvert
- Chevreuil européen
- Corneille noire
- Etourneau sansonnet
- Faucon crécerelle
- Hirondelles
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Pic épeiche
- Pie bavarde
- Pouillot véloce



Sur la base des éléments précédents, le niveau de « enjeux biodiversité » sur le site est considéré comme intermédiaire. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau d'enjeu sont listés dans le diagramme ci-après.

ENJEU FAIBLE

ENJEU INTERMÉDIAIRE

Le pré diagnostic a mis en évidence des **enjeux écologiques moyens**, avec la présence de milieux semi-naturels avec une **biodiversité ordinaire et naturels** avec une **biodiversité commune**, des **enjeux de préservation faibles à moyens**.

Enjeux repérés dans la bibliographie

- La bibliographie met en évidence la présence de 99 espèces d'oiseaux fréquentant la commune de Contrisson, et de fait, potentiellement le site d'ArcelorMittal.
- La bibliographie met également en évidence la présence de Sonneur à ventre jaune, un amphibien protégé et patrimonial sur la commune, ainsi que la Petite Naiade une plante classée sur la liste rouge de Lorraine
- A environ 750m à l'ouest, le site est longé par l'Ornain, un réservoir de biodiversité d'importance régionale
- La ZPS Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain est située à 730m du site, et au vu des capacités de dispersion des espèces d'oiseaux concernées par la ZPS, il peut exister des interactions avec le site d'étude.

Enjeux repérés sur le terrain

- Les principaux enjeux écologiques sont repérés au niveau du boisement sud. La Chenaie hêtraie calcicole est préservée et présente une variété d'espèces intéressantes
- La deuxième zone à enjeux écologiques se situe au niveau de la mare et de ses contours (fourrés frais à humide). Ce point d'eau peut servir d'abreuvoir à plusieurs espèces et les fourrés offrent des habitats privilégiés pour de nombreuses espèces d'oiseaux.
- Enfin les bâtiments peuvent présenter des zones à enjeux pour l'avifaune nichant proche ou dans des bâtiments, avec la présence d'hirondelles et de moineaux.

ENJEU ELEVÉ

4.2 Propositions de plan d'actions

Sont présentées dans le tableau ci-après les actions en faveur de la biodiversité potentiellement envisageables sur le site de Contrisson.

La cotation des actions a été réalisée en prenant en compte 2 critères :

- L'intérêt de l'action pour la biodiversité : de 1 (peu d'intérêt) à 3 (intérêt important)
- La facilité de mise en place de l'action : de 1 (pas facile) à 3 (très facile)

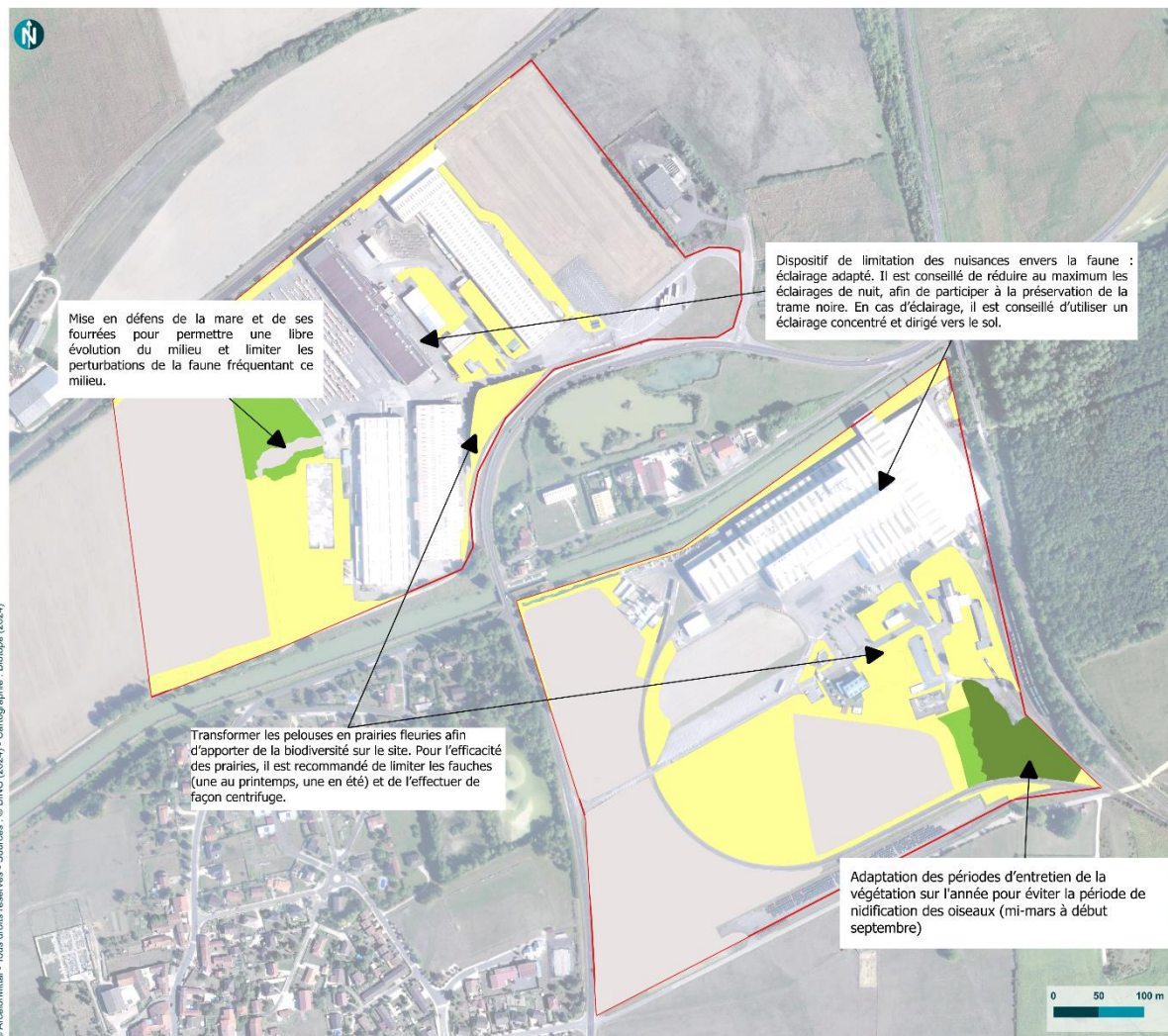
La notation est le résultat de la multiplication des deux cotations "intérêt pour la biodiversité" et "facilité".

Le niveau de priorité est déterminé en fonction de cette notation :

- Les actions notées supérieures à 7 sont de priorité 1.
- Les actions notées de 4 à 6 sont de priorité 2.
- Les actions notées de 1 à 3 sont de priorité 3

Axes	Objectifs	Actions	Commentaires/recommandations	Intérêt biodiversité	Facilité	Notation	Priorité
Actions volontaires pour limiter les impacts de l'activité sur la biodiversité							
Actions de prévention des impacts	Évitement géographique	E1.	Mise en défens de la mare et de ses fourrés pour permettre une libre évolution du milieu et limiter les perturbations de la faune fréquentant ce milieu.	3	3	9	1
	Évitement technique	E2.1	Limiter les rejets de polluants dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol et déchets plastique).	3	3	9	1
	Évitement temporel	E3.1	Adaptation des périodes d'entretien de la végétation sur l'année pour éviter la période de nidification des oiseaux (mi-mars à début septembre) et l'activité saisonnière des amphibiens au niveau de la mare.	3	2	6	2
Actions de diminution des impacts	Réduction technique	R.2.2	Dispositif de limitation des nuisances envers la faune : éclairage adapté. Il est conseillé de réduire au maximum les éclairages de nuit, afin de participer à la préservation de la trame noire. En cas d'éclairage, il est conseillé d'utiliser un éclairage concentré et dirigé vers le sol.	2	2	2	2
Actions positives de préservation ou de restauration	Abandon ou changement total des modalités de gestion antérieures	C.4.1	Abandon ou forte réduction de tout traitement phytosanitaire sur l'ensemble du site ArcelorMittal, notamment sur les parcelles en culture.	3	2	6	2
	Simple évolution des modalités de gestion antérieures	C.5.1	Établir un plan de gestion écologique du site.	3	2	6	2
	Nettoyage du site		Nettoyage du site avec ramassage des résidus plastiques.	1	3	3	3
	Recréation de prairie fleuries		Transformer les pelouses en prairies fleuries afin d'apporter de la biodiversité sur le site. Pour l'efficacité des prairies, il est recommandé de limiter les fauches (une au printemps, une en été) et de l'effectuer de façon centrifuge.	3	2	6	2
	Pose de nids à Hirondelle		Remettre des nichoirs à Hirondelle	1	3	3	3

Axes	Objectifs	Actions	Commentaires/recommandations	Intérêt biodiversité	Facilité	Notation	Priorité
Actions complémentaires qui contribuent à la préservation de la biodiversité							
Actions complémentaires d'accompagnement qui contribuent à la préservation de la biodiversité	Développement de la connaissance	A.1.3	Réaliser des analyses de risques "biodiversité" pour tout nouveau projet.	2	2	4	2
	Communication et partage	A.2.1	Déploiement d'actions de communication interne : fiche de présentation des espèces présentes sur le site, etc.	1	2	2	3
		A.2.3	Déploiement d'actions de sensibilisation interne : présentation des enjeux liés au maintien de la biodiversité ordinaire, présentation des services écosystémiques d'apportent la nature, etc.	1	2	2	3



© ArcelorMittal - Tous droits réservés - Sources : © BING (2024) - Cartographie : Biotope (2024)



Sythèse des recommandations en faveur de la biodiversité

Pré diagnostic écologique du site de Contrisson (55)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Niveaux d'enjeux

Zone à enjeux écologiques fort

Zone à enjeux écologiques modéré

Zone à enjeux écologiques faible

Zone à enjeux écologiques négligeable



Niveau d'enjeu écologique		Gain potentiel de biodiversité	Enjeux de préservation des habitats et des espèces	Explication
	Zone sans intérêt biodiversité	Faible	Nuls à faibles	- Gain potentiel de biodiversité faible car des actions écologiques sont déjà mises en place (nichoirs à oiseaux). Viser un gain de biodiversité important nécessite d'engager des moyens plus importants (ex : désimperméabilisations des sols). - Enjeux de préservation des habitats et des espèces nuls à faibles (milieux artificiels sans biodiversité) - Zone à privilégier en priorité dans le cas de projets d'aménagements
	Zone à enjeux écologiques faibles	Modéré à important	Faibles	- Gain potentiel de biodiversité très important, zone sur laquelle des actions de restauration seraient à mettre en place. - Enjeux de préservation des habitats et des espèces faibles (milieux semi-naturels avec une biodiversité ordinaire), avec mise en place d'une gestion écologique du site. - Zone à privilégier pour des projets d'aménagements dans le cas où les « zones sans intérêt pour la biodiversité » ne sont pas envisageables, avec des <u>risques réglementaires potentiels faibles, mais non nuls</u>.
	Zone à enjeux écologiques moyens	Modéré à important	Moyens	- Gain potentiel de biodiversité important, zone sur laquelle des actions de préservation et/ou de restauration seraient à mettre en place. - Enjeux de préservation des habitats et des espèces moyen (milieux naturels intégrant une biodiversité commune) - Zone à éviter dans le cas de projets d'aménagements, avec des <u>risques réglementaires potentiels faibles, mais non nuls</u>.
	Zones à enjeux écologiques forts	Faible	Forts	- Gain potentiel de biodiversité faible, zone sur laquelle des actions de gestion écologique et/ou de valorisation seraient à mettre en place. - Enjeux de préservation des habitats et des espèces forts (milieux naturels en bon état de conservation intégrant une biodiversité intéressante) - Zone à éviter dans le cas de projets d'aménagements, avec des <u>risques réglementaires potentiels moyens</u>.

5 Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.

Zonage d'inventaire du patrimoine naturel : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité. Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine naturel : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats.

 En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (NRR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr